



Modulateurs REP +

Communiqué commun Se-UNSA, Snuipp-FSU, Snudi-FO et Sud-Education

Suite à la négociation avec l'Inspecteur d'Académie concernant la situation des modulateurs Rep+, celui-ci accepte de revenir à des emplois du temps conformes à leur arrêté de nomination.

En contrepartie, les modulateurs Rep+ acceptent de remplacer de manière ponctuelle hors de leur secteur pour permettre l'organisation des formations de cycle.

Les modulateurs percevront également l'indemnité de remplacement conformément à la réglementation.

Les modulateurs Rep+ ont décidé de suspendre leur mouvement.

Ils remercient tous les collègues qui les ont soutenus, notamment en signant leur pétition qui a recueilli plus de 300 signatures.

Amiens, le 10 septembre 2018 – 18 h 30